

## Observation sur le type des torchères

présentée le 10 juin 2022

par une équipe d'experts de « La grande Côte châillonnaise », Association déclarée W213002114

---

Le pétitionnaire consacre une page entière (page 252 du volet A : dossier ICPE de sa demande) à décrire les torchères.

Cependant il passe sous silence une caractéristique essentielle pour les riverains, à savoir s'il s'agit de torchères ouvertes ou de torchères fermées.

Dans le cas de torchères ouvertes, la flamme est visible de l'extérieur ; quant aux torchères fermées, celles-ci comprennent une chambre de combustion fermée rendant la flamme invisible de l'extérieur.

Il est toutefois question dans la description, d'un « tuyau d'alimentation conduisant au cône du brûleur », ce qui peut laisser supposer qu'il s'agirait de torchères ouvertes.

Une information précise sur ce point aurait permis aux riverains de déposer des observations appropriées dans le cas où il s'agirait effectivement de torchères ouvertes, qui émettent des flammes de plusieurs mètres de haut dans un bruit de chalumeau d'une intensité telle qu'il couvre tous les autres bruits du site.

Dans le doute,

**nous demandons à la Commission d'enquête d'émettre un avis défavorable.**